

ACCES ETENDU A L'ESPACE RECHERCHE DE LA BU MICHEL FOUCAULT

Afin de faciliter le travail des chercheurs et enseignants, l'Espace Recherche « Aliénor d'Aquitaine » de la BU Michel Foucault propose un accès étendu.

Ce service nécessite l'autonomie et la responsabilité des usagers concernés.

Les consignes suivantes doivent être respectées :

- 1- L'espace recherche Aliénor d'Aquitaine est accessible sur badge jusqu'à 20h en semaine et de 09h à 17h les samedis d'ouverture de la BU.
- 2- Seul le détenteur de la carte professionnelle est autorisé à entrer dans l'espace recherche Aliénor d'Aquitaine. Aucun accès n'est possible sans carte.
- 3- Un relevé informatique des entrées est effectué et un contrôle nominatif pourra être demandé au service informatique I-médias.
- 4- Le non-respect des consignes peut entraîner la suspension de l'accès à l'espace recherche Aliénor d'Aquitaine.
- 5- La fiche d'inscription est transmise au SCD et à l'UFR pour vérification et archivage.
- 6- Une fiche spécifique de consignes d'utilisation de la salle est annexée à ce document et est consultable de manière permanente dans la salle.
- 7- Seules les collections en accès libre (dans la salle) sont accessibles. Il est possible d'emprunter les livres en utilisant l'automate de prêt. Il est possible de faire préparer des livres du magasin (demander 24h minimum à l'avance).

Personne autorisée

NOM :

Prénom :

Statut :

enseignant-chercheur

doctorant

chercheur

Département ou laboratoire de rattachement :

N° de carte professionnelle :

Vu et pris connaissance le

L'intéressé.e (signature)

Visa du SCD